



Droit civil - droit familial

Par **Iarousse**, le **04/05/2009** à **14:23**

Bonjour,
nous avons déposé un dossier de surendettement auprès de la banque de France de valenciennes.
qui a été irrecevable , nous avons fait fait appel.
je suis convoqué au tribunal de grande instance le 27 mai 2009 .
voila , mes questions:
je voudrais savoir quelles arguments que je puisses trouvé pour ma défense.
j' ai effectué ces crédits sans le consentement de mon mari .
il a déposé une plainte pour imitation de signature.
qui a été refusé .
mais ils ont pris note.
pouvez vous nous informez sur les démarches que l' on puisse effectué.